



LÉGISLATURE 2025-2030  
DÉLIBÉRATION PR-1718  
SÉANCE DU 14 JANVIER 2026

**Préavis favorable au projet de modification des limites de zones sur le territoire de la Ville de Genève – section Plainpalais, qui prévoit la création d’une zone de verdure et la création d’une zone bois et forêts à la pointe de la Jonction (PR-1718)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l’art. 30, al. 1, lettre q) de la loi sur l’administration des communes du 13 avril 1984;  
vu l’article 15a, alinéas 1 et 2, de la loi d’application de la loi fédérale sur l’aménagement du territoire  
sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

à l’unanimité, soit par 71 oui

*Article unique.* – de préavis favorablement le projet de modification des limites de zone sur le territoire de la Ville de Genève – section Plainpalais, qui prévoit la création d’une zone de verdure et la création d’une zone bois et forêts à la pointe de la Jonction.

---

Certifié conforme :

Le Secrétaire:

Christian Zaugg

Le Président:

Ahmed Jama